

Les facteurs agissant sur l'évolution régionale au Canada

Brigid Brady, Bureau régional de l'Ontario, et Farid Novin, Bureau régional de la Colombie-Britannique

- *Au cours de l'année qui vient de s'écouler, l'activité économique s'est ralentie dans l'ensemble au Canada, mais certaines régions ont été touchées davantage que d'autres par les incidences des facteurs à l'œuvre. En effet, la baisse de régime de l'économie américaine, les prix élevés de l'énergie et les faibles cours du bois d'œuvre ont influencé les régions canadiennes à des degrés divers. En Ontario et au Québec, l'activité dans les industries de l'automobile et de la fabrication de produits électriques et électroniques a connu un repli marqué. Par contre, la flambée des prix de l'énergie a contribué à renforcer l'économie de l'Alberta et des provinces de l'Atlantique et, dans une moindre mesure, celle de la Colombie-Britannique, où l'activité s'est ressentie des difficultés de l'industrie forestière.*
- *Les exportations de biens manufacturés et de bois d'œuvre ont fléchi, tandis que celles de produits énergétiques et les investissements conservaient leur vigueur. Stimulées par l'assouplissement de la politique monétaire, les réductions d'impôt et les hauts niveaux de l'emploi, les dépenses de consommation ont contribué à soutenir la croissance de chacune des régions entre le milieu de 2000 et celui de 2001.*
- *Les enquêtes menées par les bureaux régionaux de la Banque indiquent que les pressions inflationnistes se sont atténuées depuis mars dernier, mais de façon variable selon les régions.*

Nota : Les données utilisées dans la préparation du présent article s'arrêtent au 28 septembre 2001.

Au second semestre de 2000 et au premier semestre de cette année, l'économie canadienne a subi trois grands chocs, dont l'incidence a été très différente d'une région à l'autre¹. Dans l'ensemble, ces chocs ont contribué à ralentir considérablement la croissance économique. Ce repli sera aggravé à court terme par les attentats terroristes survenus en septembre aux États-Unis². Le présent article analyse ces trois chocs dans une perspective régionale, faisant ressortir la diversité économique des différentes parties du Canada.

Le premier choc a été la décélération de l'expansion qu'ont connue les États-Unis durant les derniers mois de 2000 et qui a sensiblement déprimé la production et les exportations de l'industrie automobile et du secteur de la fabrication des produits électriques et électroniques au Canada. Le deuxième a été le renchérissement inattendu de l'énergie qui, amplifié par les pénuries énergétiques enregistrées aux États-Unis, a entraîné un accroissement des exportations de gaz naturel et d'électricité et donné naissance à une vague de projets d'investissement dans ce secteur. Le troisième choc a été l'incertitude créée par l'arrivée à échéance de l'Accord sur le bois d'œuvre résineux; en l'absence d'un accord, le ministère du Commerce des États-Unis a assujéti le bois d'œuvre canadien à un droit compensatoire préliminaire de 19,3 %. Le secteur de la

1. Les régions dont il est question dans le présent article correspondent aux territoires couverts par les cinq bureaux régionaux de la Banque, à savoir les provinces de l'Atlantique, le Québec, l'Ontario, les Prairies (y compris les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut) et la Colombie-Britannique (Yukon compris). Pour plus de renseignements sur les activités des bureaux régionaux et sur l'enquête trimestrielle sur les conditions économiques, voir Amirault et Lafleur (2000).

2. On trouvera dans le *Rapport sur la politique monétaire*, qui sera publié le 7 novembre, une analyse plus détaillée de l'évolution récente des économies canadienne et américaine.

forêt a connu une conjoncture volatile, qui a donné lieu à un recul des exportations et de la production. Outre ces trois chocs, les économies régionales ont subi les contrecoups d'une sécheresse prolongée qui a eu des effets néfastes sur les cultures agricoles d'un bout à l'autre du pays. La région la plus touchée est celle des Prairies, qui subira le gros des incidences de la sécheresse sur les récoltes de blé et de canola en 2002, au moment où les niveaux des approvisionnements seront vraisemblablement bas.

Compte tenu des différences frappantes existant d'une région à l'autre sur le plan de l'activité industrielle, les chocs dont fait l'objet l'économie canadienne ne se manifestent pas nécessairement avec la même force dans chacune des régions.

Compte tenu des différences frappantes existant d'une région à l'autre sur le plan de l'activité industrielle, les chocs dont fait l'objet l'économie canadienne ne se manifestent pas nécessairement avec la même force dans chacune des régions. Ainsi, les cycles économiques régionaux peuvent varier sensiblement des cycles nationaux à la fois en ce qui a trait à leur durée et à leur intensité. Par exemple, en raison de l'importance du secteur énergétique en Alberta et de la place de plus en plus grande que ce secteur occupe dans les provinces de l'Atlantique, les régions des Prairies et de l'Atlantique sont très sensibles aux fluctuations du marché des produits énergétiques. Les statistiques relatives à l'évolution économique des régions peuvent fournir des renseignements additionnels à ceux que l'on peut tirer des seules données nationales. Une bonne compréhension des cycles économiques régionaux constitue donc un élément précieux dans la formulation de la politique monétaire.

En général, les études sur les cycles économiques régionaux se font sans les données régionales du PIB, qui ne sont publiées qu'après un long délai. Les indicateurs retenus dans ces études sont l'emploi, les ventes au détail, les mises en chantier de logements et

l'indice de confiance des consommateurs. Les bureaux régionaux de la Banque effectuent également, auprès des entreprises, des enquêtes trimestrielles dont ils dégagent des renseignements qui aident à mieux cerner l'évolution économique récente au Canada. Le présent article analyse les trois chocs qui ont touché l'économie canadienne au cours des quelque douze derniers mois dans une perspective régionale, en commençant par un examen de la composition sectorielle de chaque région.

La ventilation sectorielle des régions canadiennes : quelques faits stylisés

La taille relative des diverses branches d'activité dans une région donnée joue un rôle important dans l'intensité de la réaction de cette région à un choc économique. Par exemple, une région peut être plus sensible aux chocs externes qui influencent l'industrie automobile si sa production est très concentrée dans ce secteur.

En Ontario et au Québec, le secteur de la fabrication compte pour plus de 20 % de la production provinciale (Tableau 1). L'industrie automobile joue un rôle capital en Ontario, où elle représente 6 % de la production et 46 % des exportations totales de la province (Tableau 2). La fabrication de produits

Tableau 1

Composition sectorielle des économies régionales

Moyenne de la production de 1995 à 1999 — En pourcentage

	Colombie-Britannique	Prairies	Ontario	Québec	Provinces de l'Atlantique	Canada
Secteur primaire	6,6	18,5	2,1	2,9	5,9	6,3
Mines, carrières et puits de pétrole	2,7	14,2	0,8	0,8	2,8	3,8
Exploitation forestière et foresterie	2,6	0,3	0,2	0,6	1,0	0,6
Fabrication	9,6	9,5	23,4	20,2	10,5	17,5
Matériel de transport	s.o.	0,6	5,7	2,3	s.o.	3,1
Produits électriques et électroniques	s.o.	0,6	2,2	1,6	s.o.	1,5
Industries productrices de biens	25,8	38,7	33,0	33,0	26,2	32,8
Industries productrices de services	74,2	61,3	67,0	67,0	73,8	67,2

Source : Statistique Canada. La production est mesurée par le PIB réel au coût des facteurs (1992 = 100).

Tableau 2

Ventilation des biens exportés par région

Part moyenne pour la période allant de 1995 à 1999, en pourcentage^a

	Colombie-Britannique	Prairies	Ontario	Québec	Provinces de l'Atlantique	Canada
Produits de l'agriculture et de la pêche	6,3	21,3	3,6	4,4	22,5	7,9
Produits automobiles	2,3	1,5	45,5 ^b	7,1	0,4	24,7
Biens et matériaux industriels ^c	13,0	16,0	17,0	25,5	12,3	17,8
Machines et matériel ^d	9,6	9,9	23,5	35,2	11,0	21,3
Produits de la forêt	53,7	6,5	4,6	18,3	30,1	13,2
Produits de l'énergie	11,7	42,8	0,8	1,9	21,2	10,4
Autres	3,4	2,0	5,0	7,6	2,5	4,7
Exportations internationales en pourcentage de la production régionale ^b	28,6	31,9	46,0	31,8	27,0	37,1

a. Nota : Bien que l'on dispose de statistiques plus récentes sur les exportations, on a retenu cette période pour faciliter la comparaison avec le Tableau 1. Sauf dans le volet portant sur les exportations internationales, que l'on trouve au bas du Tableau 2, les chiffres des exportations régionales concernent les échanges internationaux et interprovinciaux.

b. L'industrie automobile compte pour plus de la moitié des exportations ontariennes vers les États-Unis. Environ 90 % de la production de l'industrie canadienne de l'automobile est exportée et environ 80 % des produits automobiles achetés au Canada sont importés.

c. Comprend les mines.

d. Comprend les produits électriques et électroniques.

Source : Statistique Canada

électriques et électroniques occupe aussi une place majeure dans l'économie ontarienne. Au Québec, 35 % des exportations sont constituées de machines et de matériel, ce qui reflète l'importance de l'industrie aéronautique dans cette province³. Le secteur énergétique est particulièrement important dans les Prairies, où il compte pour 43 % des exportations de la région, quoique la production soit concentrée en Alberta. Au cours des cinq dernières années, le secteur énergétique des provinces de l'Atlantique a contribué à hauteur de 21 % aux exportations totales de la région, et cette part va en s'accroissant⁴. L'industrie de la forêt est prépondérante en Colombie-Britannique, où elle fournit 54 % des exportations de la province.

3. Les avions arrivent en tête des exportations québécoises.

4. Les provinces de l'Atlantique ont accru leurs exportations d'énergie, dont la proportion est passée de 17 % de l'ensemble des exportations de la région en 1995 à 29 % en 2000.

On comprend donc que l'Ontario et le Québec soient les économies à afficher les plus fortes réactions aux chocs externes négatifs touchant le secteur de la fabrication, et que les provinces des Prairies et de l'Atlantique soient les plus sensibles aux fluctuations de la demande d'énergie. L'économie de l'Ontario est la plus vulnérable aux fluctuations de la demande externe, car les exportations internationales constituent la plus importante composante du PIB de la province⁵. De plus, compte tenu des liens commerciaux étroits qui existent entre les provinces canadiennes, un choc économique subi par l'une de ces provinces se répercutera sur les autres (McCallum, 1995).

Les chocs subis par l'économie canadienne au deuxième semestre de 2000 et au premier semestre de 2001

La baisse de régime de l'économie américaine au deuxième semestre de 2000 et au premier semestre de 2001 a frappé toutes les régions du Canada, mais à des degrés divers. Les secteurs les plus touchés ont été ceux de l'automobile et de la fabrication de produits électriques et électroniques, biens pour lesquels la demande a brusquement chuté. Les exportations canadiennes ont diminué à mesure que tombait la demande d'automobiles aux États-Unis. L'accumulation involontaire des stocks de voitures nord-américaines qui s'en est suivie a entraîné une forte réduction de la production canadienne d'automobiles et de pièces détachées. La production d'automobiles a diminué d'environ 30 % au premier trimestre de 2001, tandis que les exportations de véhicules et de pièces reculaient de quelque 27 %. Comme l'industrie automobile occupe une place importante dans l'économie de l'Ontario, cette province a particulièrement souffert de la situation. Le secteur des composants électriques et électroniques a connu une évolution semblable : la diminution de la demande d'ordinateurs et de matériel de télécommunication qu'ont connue les États-Unis au deuxième semestre de 2000 a engendré une baisse marquée de la production canadienne de ces produits au début de l'année en cours. Cette baisse a été le plus durement ressentie par le Québec et l'Ontario. Les exportations de matériel de télécommunication de ces deux provinces avaient affiché une croissance durant toute l'année 2000, mais, au

5. L'Accord de libre-échange a donné lieu, à partir de 1990, à un accroissement spectaculaire des exportations et des importations canadiennes en pourcentage du PIB, dû à l'expansion des échanges internationaux de produits manufacturés entre les entreprises d'une même branche d'activité.

premier trimestre de 2001, elles ont fléchi de 36 % au Québec et de 24 % en Ontario, et leur repli s'est poursuivi au deuxième trimestre de l'année.

C'est aussi en Ontario et au Québec que le tassement de l'économie américaine s'est fait le plus largement sentir. En Ontario, la croissance de l'emploi a été hésitante durant la plus grande partie de 2001, l'emploi ayant même reculé au cours des derniers mois (Graphique 3). Malgré une perte de confiance de la part des consommateurs ontariens (Graphique 1), le marché du logement a conservé sa fermeté, et les ventes au détail ont été soutenues. Les niveaux des investissements n'ont guère varié en 2000, mais on prévoit pour 2001 une certaine amélioration des intentions d'investissement, comme le montrent les Graphiques 5 et 6 (Statistique Canada, 2001). Au Québec, le poids important des industries aéronautique et pharmaceutique a constitué un facteur de stabilisation. L'emploi, dont la croissance avait décéléré en 2000, a progressé en 2001. Soutenus par la forte confiance manifestée par les consommateurs, les marchés du logement et les ventes au détail sont restés fermes cette année.

Le deuxième choc majeur a été l'escalade imprévue des prix de l'énergie. Le cours du pétrole brut, qui est mesuré par celui du brut de référence West Texas Intermediate, est monté à 34,52 \$ É.-U. le baril en novembre 2000, en hausse de près de 38 % par rapport à son niveau d'un an plus tôt. Le prix du brut est demeuré relativement élevé au premier semestre de 2001, puis il a diminué par la suite et se situait aux environs de 27 \$ É.-U. le baril au début de septembre⁶. Les prix du gaz naturel sont également montés en flèche en Amérique du Nord, la demande ayant rapidement dépassé l'offre sous l'influence de la progression marquée de la demande d'énergie électrique générée à l'aide du gaz naturel. Le prix du gaz naturel canadien, qui oscillait entre 1,50 et 2,00 \$ É.-U. le millier de pieds cubes dans les années 1990, a plus que doublé au dernier trimestre de 2000 et a atteint plus de 9 \$ É.-U. le millier de pieds cubes en août dernier, soit environ 15 % de moins qu'un an auparavant. Les régions productrices d'énergie (en particulier l'Alberta, mais aussi d'autres provinces de l'Ouest et les provinces de l'Atlantique) ont vu leurs revenus tirés des exportations d'énergie presque

doubler, ce qui a stimulé d'autres composantes de la demande, notamment les dépenses d'investissement et les dépenses de consommation. Pour 2001, les intentions d'investissement dans les industries d'extraction de pétrole et de gaz naturel sont en hausse de 25 % par rapport à 2000. (Voir les Graphiques 5 et 6 et l'encadré des pages 28 à 30). Terre-Neuve et l'Alberta ont été les deux provinces à afficher en 2001 les plus fortes augmentations de l'emploi, grâce notamment aux secteurs de la construction et de l'énergie. Le dynamisme de ces secteurs a donné une vive impulsion à la consommation dans les provinces de l'Atlantique et en Alberta. De plus, les gouvernements de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ont utilisé les revenus additionnels provenant des redevances qu'ils reçoivent pour accorder des rabais spéciaux sur les factures d'énergie et ainsi alléger, pour leurs contribuables, le poids du renchérissement de l'énergie.

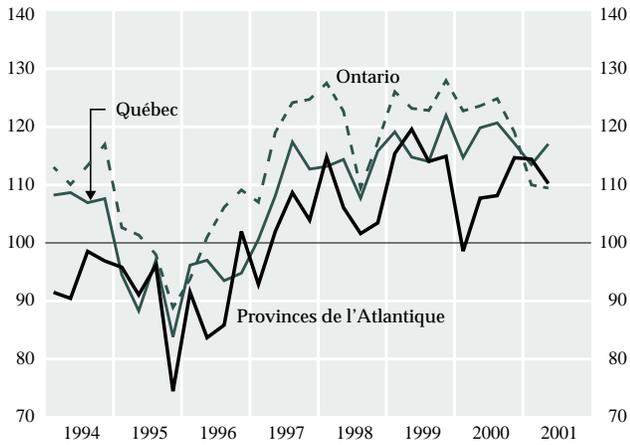
La hausse des prix des produits énergétiques a entraîné un accroissement des coûts pour les entreprises, en particulier dans les secteurs particulièrement énergivores comme l'agriculture, la fabrication, la construction, le transport et le commerce de gros. En Ontario et au Québec, l'intensification des pressions sur les coûts a accentué les effets du ralentissement de l'économie, tandis qu'en Alberta, l'incidence négative du relèvement de la structure des coûts a été plus que compensée par la vigueur que les investissements dans les domaines liés à l'énergie ont insufflée à la demande. Durant l'enquête trimestrielle effectuée l'été dernier par la Banque du Canada, la plupart des entreprises sondées ont indiqué que les incidences du niveau élevé des prix de l'énergie sur la structure de leurs coûts étaient pour elles un sujet de préoccupation. Compte tenu de l'affaiblissement de la demande, l'augmentation des coûts en énergie n'a pu être pleinement répercutée sur les prix à la consommation. On s'attendait à ce que les prix du pétrole et du gaz naturel diminuent au cours des douze prochains mois, mais, dans certaines régions, on se souciait davantage des perspectives d'évolution des prix de l'électricité. En Alberta, les prix de gros de l'électricité ont été élevés et très volatils depuis la déréglementation du marché. L'expérience dans cette province a suscité certaines inquiétudes chez les entreprises de l'Ontario, où la déréglementation prévue du marché de l'électricité sera chose faite d'ici mai 2002.

Le troisième choc ressenti par les économies régionales a été l'arrivée à échéance, en mars 2001, de l'Accord sur le bois d'œuvre résineux entre le Canada

6. L'OPEP, qui assure environ 40 % de la production mondiale de pétrole, a annoncé une fourchette cible de 22 à 28 \$ É.-U. le baril pour le prix du brut de référence.

Graphique 1
Indice des attitudes des consommateurs

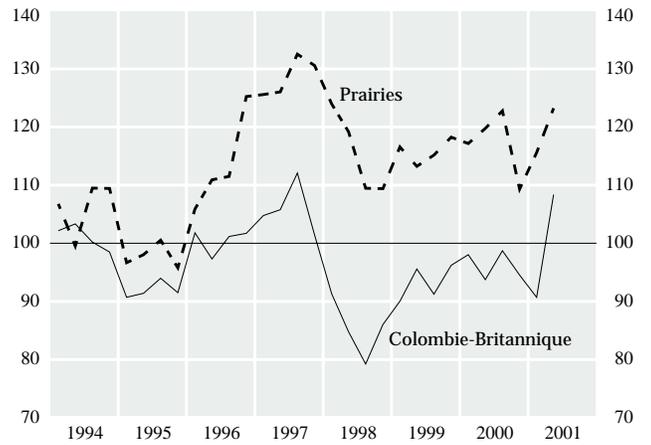
1991 = 100



Source : Conference Board du Canada

Graphique 2
Indice des attitudes des consommateurs

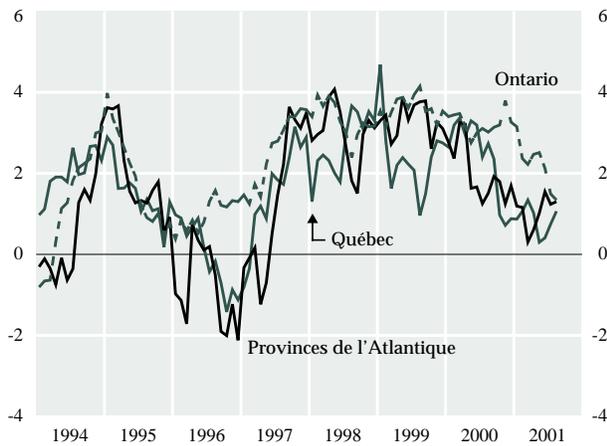
1991 = 100



Source : Conference Board du Canada

Graphique 3
Croissance de l'emploi

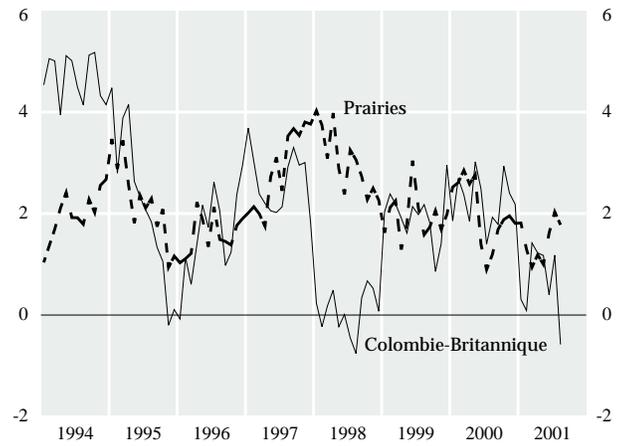
Taux de variation sur 12 mois



Source : Statistique Canada

Graphique 4
Croissance de l'emploi

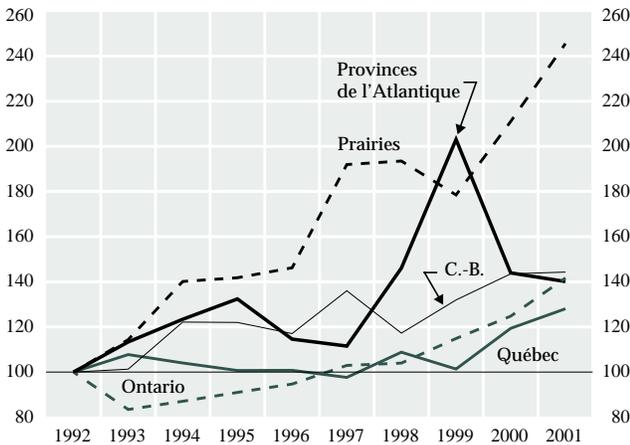
Taux de variation sur 12 mois



Graphique 5

Dépenses d'investissement : construction non résidentielle

Millions de dollars

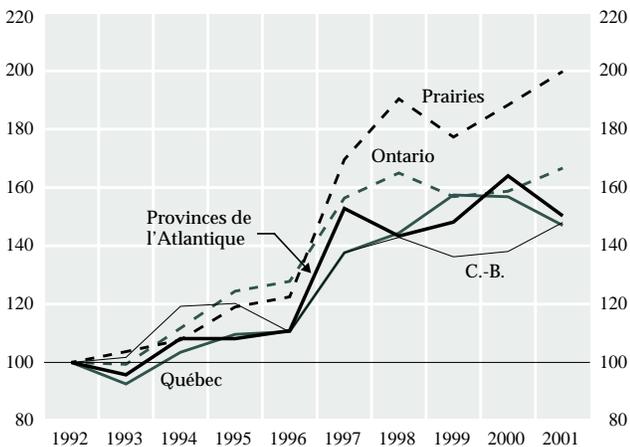


Source : Statistique Canada
2000 = Données préliminaires. 2001 = Prévisions

Graphique 6

Dépenses d'investissement des entreprises : machines et matériel

Millions de dollars



Source : Statistique Canada
2000 = Données préliminaires. 2001 = Prévisions

et les États-Unis⁷. Cet accord devenu caduc, le différend qui oppose depuis de nombreuses années les producteurs canadiens et américains a refait surface. Au premier trimestre de 2001, alors que les prix du bois d'œuvre se redressaient, l'incertitude est

7. Le plus récent Accord sur le bois d'œuvre résineux limitait les exportations en provenance de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de l'Ontario et du Québec à 14,7 milliards de pieds-planche de bois d'œuvre résineux par année. Un quota était imposé à chacune de ces provinces.

apparue sur les marchés de ce produit à mesure qu'on s'interrogeait sur les perspectives d'évolution des exportations canadiennes. Au second semestre de 2000, les préoccupations suscitées par les effets potentiels de l'extinction de l'Accord sur l'offre globale avaient provoqué une baisse prolongée des prix du bois d'œuvre, de sorte que le prix du millier de pieds-planche a touché, au début de 2001, son plus bas niveau des dix dernières années, se négociant alors à 176 \$ É.-U. Pour certaines sociétés canadiennes, ce prix était inférieur à leur seuil de rentabilité. L'effondrement des prix du bois d'œuvre a ainsi entraîné des fermetures d'entreprises et des licenciements dans presque toutes les régions productrices de bois d'œuvre au dernier trimestre de 2000 et au premier trimestre de cette année.

Les exportations de bois d'œuvre de la Colombie-Britannique et du Québec, qui se classent au premier et au second rang des provinces productrices de bois d'œuvre au Canada, ont diminué de 12 et de 25 % respectivement en 2000, la demande s'étant mise à fléchir dans l'attente d'une chute des cours après l'arrivée à échéance de l'Accord. Malgré un léger redressement de ces cours au printemps 2001, les exportateurs canadiens ont continué de retarder les expéditions en raison de la menace de l'imposition d'un droit compensatoire rétroactif par le ministère américain du Commerce. Le 10 août, un droit compensatoire de 19,3 % a été institué, ce qui a causé un certain nombre de fermetures de scieries et le licenciement immédiat de plus de 2 000 travailleurs en Colombie-Britannique. Le Canada a contesté cette décision devant des tribunaux américains, des tribunaux de l'ALENA et l'Organisation mondiale du commerce. Au moment de la rédaction du présent article, il était possible que les États-Unis imposent un droit antidumping, possibilité qui constituait un autre sujet de préoccupation pour l'industrie forestière canadienne. L'imposition d'un tel droit pourrait faire augmenter considérablement le nombre de fermetures de scieries et de licenciements. Les intentions d'investissement dans les secteurs de l'exploitation forestière et de la foresterie ont été révisées à la baisse depuis le début de l'année, les nouveaux niveaux laissant entrevoir un recul des investissements dans le secteur en 2001⁸.

8. L'industrie de la forêt de la Colombie-Britannique a été frappée par la pire infestation de son histoire par le dendroctone du pin. La superficie touchée est de plus de 5,7 millions d'hectares, dont la valeur s'élève à quelque 3,4 milliards de dollars. Le gouvernement et l'industrie consacreront 97 millions de dollars à la lutte contre cette épidémie. L'abattement des arbres infestés pourrait faire augmenter la production dans une conjoncture de fragilité des marchés. En outre, le coût de l'abattage des arbres infestés est beaucoup plus élevé que celui d'arbres normaux.

Projets récents, par région, dans le secteur énergétique

Les prix élevés de l'énergie et la vigueur de la demande américaine ont donné une vive impulsion aux projets d'exploitation énergétique d'un bout à l'autre du pays, attirant des investissements considérables. On s'attend à ce que les dépenses consacrées à l'extraction de pétrole et de gaz se chiffrent à environ 25 milliards de dollars en 2001, en hausse de 26 % par rapport à 2000 (Statistique Canada, 2001). Ces projets ont atténué, dans une certaine mesure, l'incidence négative du ralentissement de l'économie américaine.

En **Alberta**, les investissements en énergie sont en plein essor. Ils ont plus que doublé en 2000 pour s'établir à 5 milliards de dollars et semblent s'être maintenus à ce niveau élevé en 2001. Le gros de cette croissance concerne les projets d'exploitation des sables bitumineux. La province a donné son approbation à des projets comportant des investissements en capital de quelque 10 milliards de dollars et dont la réalisation s'échelonnara sur les trois prochaines années. Suncor, Syncrude et Shell prévoient une expansion considérable de leurs installations d'exploitation de sables bitumineux. On devrait commencer à récolter le gros des gains de production résultant de cette expansion d'ici 2002. Selon le climat des investissements, la conjoncture du moment dans cette industrie et les pressions de la demande, il est possible que 40 milliards de dollars additionnels soient investis durant la prochaine décennie dans la réalisation de nouveaux projets d'exploitation de sables bitumineux ou dans l'expansion des installations actuelles.

Dans les **provinces de l'Atlantique**, divers grands projets énergétiques ont été terminés, et le développement se poursuit à un rythme plus modeste. Durant la période 1999-2000, trois projets totalisant plus de 6 milliards de dollars ont grandement contribué à la croissance économique de la région : le gazoduc de l'île de Sable et celui de la Maritime & Northeast Pipeline (en Nouvelle-Écosse), la mise en valeur du champ de pétrole marin Terra Nova (à Terre-Neuve) et la modernisation de la raffinerie d'Irving Oil (au Nouveau-Brunswick). Le complexe de l'île de Sable et celui d'Irving sont maintenant pleinement opérationnels, tandis que la

production devrait commencer à Terra Nova dans les derniers mois de 2001. Husky Oil a soumis un projet d'exploitation de 1,8 milliard de dollars concernant le gisement pétrolifère marin de Whiterose, où la construction pourrait commencer en 2002 et la production, dès 2004. PanCanadian a également dévoilé des projets d'investissement d'environ 1 milliard de dollars pour exploiter les dépôts de Deep Panuke, qui contiendraient plus d'un billion de pieds cubes de gaz naturel.

Les investissements dans l'énergie en **Colombie-Britannique**, qui portent principalement sur l'exploitation de gazoducs dans la partie septentrionale de la province, ont affiché une grande vigueur. Citons à titre d'exemple :

- la construction, au coût de 410 millions de dollars, du gazoduc de Southern Crossing, qui reliera le système de BC Gas à celui de l'Alberta;
- la construction du gazoduc BC Gas Inland Pacific Connector, devant relier le gazoduc de Southern Crossing de BC Gas, près d'Oliver (C.-B.), au carrefour commercial de Huntingdon dans la vallée du Fraser. Ce gazoduc, dont le coût projeté est de 495 millions de dollars, devrait être terminé à l'automne 2003;
- un projet conjoint de 260 millions de dollars de B.C. Hydro et de la Williams Gas Pipeline Company pour la construction d'un gazoduc qui relierait le centre d'approvisionnement de Huntingdon-Sumas, dans l'État de Washington, à l'île de Vancouver. Ce gazoduc, qui devrait entrer en service d'ici l'automne 2003, permettra à B.C. Hydro de satisfaire les besoins en carburant des nouvelles centrales électriques alimentées au gaz naturel qu'elle vient de construire dans l'île de Vancouver. Une de ces centrales, la Island Cogeneration Project, à Elk Falls près de Campbell River, est presque terminée, et la construction d'une deuxième au coût de 250 millions de dollars (le Port Alberni Generation Project) est mise de l'avant;
- le prolongement du gazoduc de Westcoast Southern Mainland et l'expansion d'une des

installations de la Westcoast Alberta. Ces deux projets devraient être terminés en 2003.

Au Québec, les investissements en énergie seront concentrés dans les installations hydroélectriques et dans les gazoducs. Des études récentes indiquant que la demande provinciale pourrait dépasser l'offre vers le milieu de la décennie, le gouvernement du Québec compte accroître ses investissements dans les capacités de production d'énergie. Les principaux projets sont les suivants :

- une nouvelle centrale hydroélectrique de 454 millions de dollars à Grand-Mère, qui devrait être terminée en 2004 et produira 220 mégawatts d'électricité;
- des installations évaluées à 600 millions de dollars et pouvant produire 440 mégawatts devraient être terminées en 2005 à Tournestuc sur la Côte-Nord;

- la construction, annoncée récemment, d'une usine hydroélectrique sur la rivière Péribonka. Cette usine, qui coûtera 1 milliard de dollars et aura une capacité de 450 mégawatts, devrait être opérationnelle en 2009;
- la construction, au coût de 270 millions de dollars, d'un gazoduc de 262 kilomètres par Gaz Métropolitain et Enbridge pour le transport de gaz de la Nouvelle-Écosse au Québec. Ce gazoduc, qui fait partie d'un projet d'expansion de plus grande envergure, devrait avoir une capacité journalière maximale de 340 millions de pieds cubes et entrer en service d'ici la fin de 2004, une fois reçue l'approbation des autorités compétentes.

En Ontario, la centrale nucléaire de Bruce sera remise à neuf au coût de 340 millions de dollars.

Les perspectives

Le ralentissement de l'économie américaine s'est accentué durant l'été en raison de la forte contraction des dépenses d'investissement. Au même moment, on commençait à voir poindre les signes d'un certain affaiblissement de l'activité à l'échelle mondiale. Au moment de la rédaction du présent article, les projections économiques étaient revues à la baisse. Les prévisionnistes du secteur privé étaient à évaluer les conséquences sur l'activité des attentats terroristes perpétrés aux États-Unis en septembre, et leurs nouvelles prévisions pour les économies régionales au Canada n'étaient pas encore publiées. On peut toutefois tirer des enseignements des opinions qu'ils avaient émises auparavant.

Vers le milieu de l'année, les prévisionnistes du secteur privé s'attendaient déjà à ce que l'expansion économique décélère dans toutes les régions par rapport aux niveaux enregistrés en 2000. La baisse la plus prononcée de l'activité devait se produire en Ontario en raison du poids du secteur manufacturier dans l'économie de cette province. Étant donné la vigueur continue du secteur énergétique, on prévoyait que l'Alberta connaîtrait en 2001 la croissance la plus élevée au pays.

Selon les résultats de l'enquête menée pendant l'été 2001 par les bureaux régionaux de la Banque du Canada, le ralentissement de l'activité économique survenu au cours de la dernière année a eu pour effet de modérer les pressions s'exerçant sur la capacité de production.

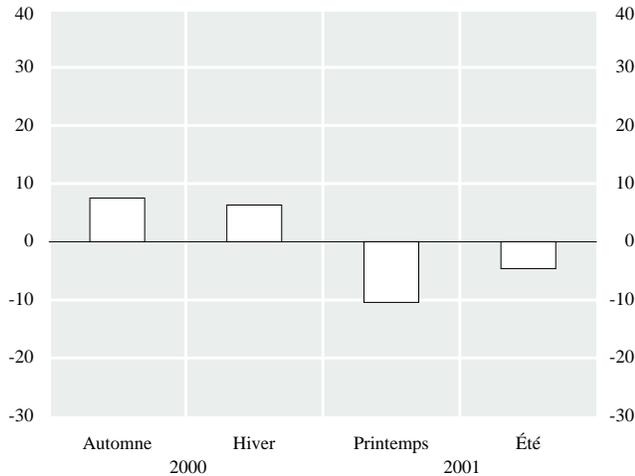
Selon les résultats de l'enquête menée pendant l'été 2001 par les bureaux régionaux de la Banque du Canada, le ralentissement de l'activité économique survenu au cours de la dernière année a eu pour effet de modérer les pressions s'exerçant sur la capacité de production (Graphique 7). Environ deux tiers des entreprises sondées ont déclaré qu'elles fonctionnaient en dessous de leur capacité et n'auraient aucune difficulté à faire face à un redressement inattendu de la demande. Aucune firme n'a déclaré qu'elle fonctionnait au-delà de sa capacité. Les pénuries de main-d'œuvre semblaient également s'être atténuées.

Graphique 7

Bilan des opinions relatives à quelques variables économiques*

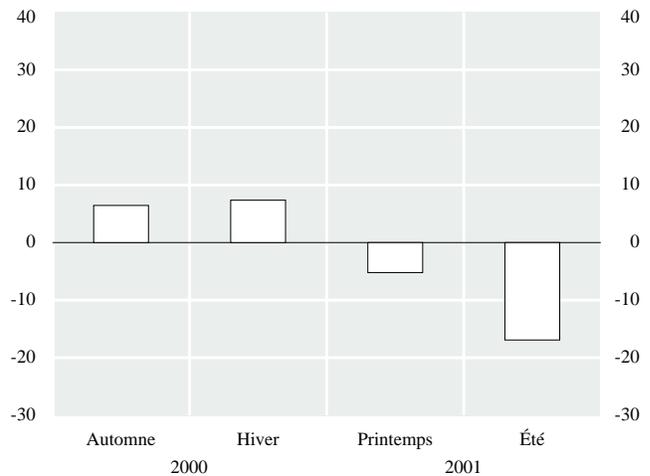
Prix futurs des intrants

Les prix des produits ou services achetés au cours des douze prochains mois devraient-ils augmenter ou diminuer (à un rythme plus élevé/à un rythme moins élevé/au même rythme)?



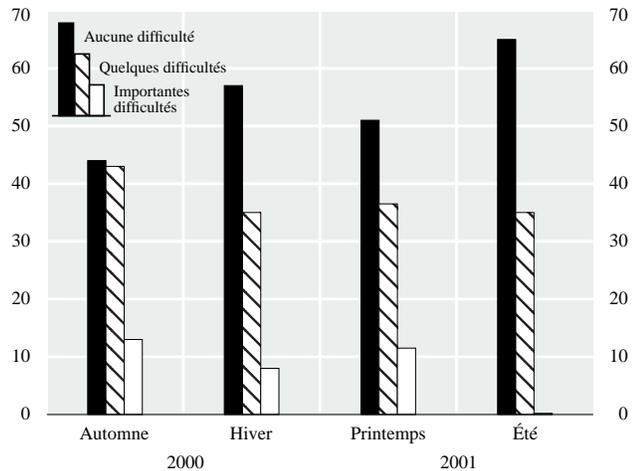
Prix futurs des extrants

Les prix des produits ou services vendus au cours des douze prochains mois devraient-ils augmenter ou diminuer (à un rythme plus élevé/à un rythme moins élevé/au même rythme)?



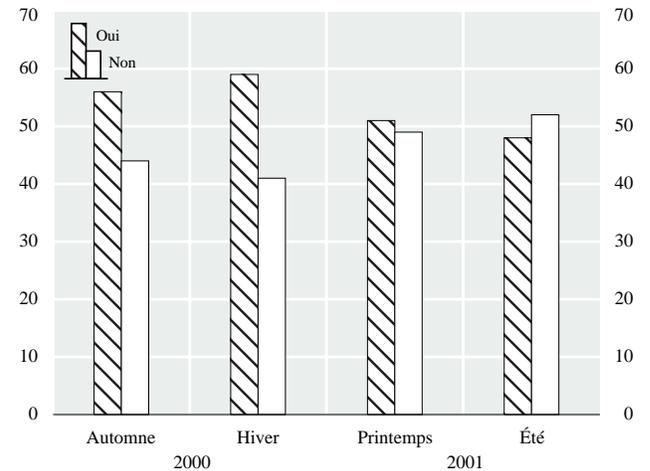
Contraintes de capacité

Indiquez la capacité actuelle de votre entreprise à répondre à une augmentation inattendue de la demande ou des ventes (aucune difficulté, quelques difficultés, importantes difficultés)



Pénuries de main-d'œuvre

Votre entreprise fait-elle face à une pénurie de main-d'œuvre qui limite sa capacité à satisfaire la demande (oui/non)?



* Ce bilan est obtenu en soustrayant du pourcentage des entreprises prévoyant une augmentation celui des entreprises s'attendant à une diminution ou à un ralentissement.

Le nombre d'entreprises confrontées à de telles pénuries a diminué et elles étaient moins nombreuses à penser que la situation s'était aggravée au cours des douze derniers mois. Les pénuries de main-d'œuvre semblaient moins marquées en Ontario par suite des réductions de la production opérées dans les secteurs de l'automobile et de la technologie. En Alberta et en Colombie-Britannique, les raffineries et les pipelines fonctionnaient à des taux d'utilisation records et faisaient état d'un manque de main-d'œuvre qualifiée. Les pressions sur les salaires ont aussi diminué, et la majorité des entreprises envisageaient de financer les augmentations salariales à même les améliorations de la productivité du travail. Les pressions sur les salaires devraient persister dans les branches confrontées à des pénuries de main-d'œuvre, par exemple les secteurs de l'énergie et des soins de santé. Par ailleurs, on s'attend à ce que les prix de vente et des intrants autres que les salaires restent modérés. L'accroissement de l'IPC global devrait se maintenir dans la partie supérieure de la fourchette de 1 à 3 % que vise la Banque du Canada. Cela représente une diminution du taux d'inflation attendu par rapport aux enquêtes précédentes, moins de participants à l'enquête croyant que l'inflation s'établira au-dessus de la fourchette cible. Comme la baisse de régime de l'activité économique a pour effet de limiter les pressions inflationnistes, les perspectives d'une poursuite de la croissance en 2002 s'en trouvent améliorées.

Au moment de mettre sous presse, nous commençons à recevoir les résultats de l'enquête de l'automne. Il ressortait clairement des résultats de celle-ci que le ralentissement économique, en se poursuivant, allégeait encore plus les pressions sur la capacité.

Conclusion

La composition sectorielle des régions canadiennes a joué un rôle important dans la réaction de ces dernières aux chocs économiques et exercera une grande influence sur l'évolution future de l'économie. Au cours des douze derniers mois en particulier, le poids dominant des secteurs de la fabrication, de l'énergie et de la forêt en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique respectivement a été un facteur clé des disparités observées dans les structures régionales de la demande et des coûts.

Au début, on pourra s'attendre à une certaine convergence des taux de croissance des économies régionales, compte tenu des influences en place avant les attentats terroristes du 11 septembre et du rythme d'activité plus lent que l'on prévoit maintenant pour le second semestre de 2001. Puis, à mesure que les effets de l'assouplissement des conditions monétaires, des réductions récentes d'impôt aux niveaux fédéral et provincial et de la reprise des investissements des entreprises dans les nouvelles technologies se propageront à l'ensemble de l'économie, les taux d'expansion économique des diverses régions du pays devraient continuer de se rapprocher les uns des autres à la faveur d'une vive accélération de la croissance en 2002.

Publications citées

Amirault, D. et L.-R. Lafleur (2000). « L'évolution récente de l'économie canadienne : une perspective régionale », *Revue de la Banque du Canada* (automne), p. 13-25.

McCallum, J. (1995). « National Borders Matter: Canada-U.S. Regional Trade Patterns ». *American Economic Review*, vol. 85, juin, p. 615-623.

Société pour l'expansion des exportations (2001). *Prévisions à l'exportation*, Division de l'Économie (printemps).

Statistique Canada (2001). *Investissements privés et publics au Canada, perspective révisée*.